



LES ARTICLES LES PLUS LUS HIER SUR LESECHOS.FR

1. Participation : le déblocage exceptionnel s'ouvre pour six mois
2. Immobilier : la baisse du prix des logements anciens reste limitée
3. Espionnage américain : la NSA visait des structures françaises
4. Espionnage : Hollande veut que « cela cesse immédiatement »
5. Les quatre obstacles à un éventuel retour de Nicolas Sarkozy en politique

LE POINT DE VUE

de François Chérèque, Daniel Lebègue, Michel Rocard et Pierre Zémor

Le débat public au secours du compromis social

L'émergence d'une social-démocratie en France reste balbutiante. Retenons des avancées pionnières de la Suède et de ses voisins nordiques, comme de la formulation allemande d'une économie sociale de marché à Bad-Godesberg, que le concept essentiel, ou encore le levier opérant, fait appel à l'aptitude à établir et à faire vivre le compromis social.

Mieux que par la loi, souvent incapable des nuances et ajustements pratiques que requiert l'application des réformes, c'est par la discussion, la négociation, la convention et le contrat que peut s'opérer la transformation sociale.

Dans une négociation, il faut au moins deux parties, si possible dans un rapport de force point trop déséquilibré. Or la France souffre d'une certaine asthénie de sa démocratie sociale du fait d'une faible syndicalisation de la population active – de 8 % à 9 % des salariés éparpillés en 6 ou 7 organisations. S'ajoute la mollesse du mouvement patronal, assez enclin à n'attendre de l'Etat que des faveurs. Cet état des forces sociales organisées et l'engourdissement institutionnel d'une vie associative, pourtant ample et diverse, sont fatals à l'heure de relever les défis de la mondialisation.

Pour que soient adoptées des dispositions sur la sécurisation de l'emploi, le gouvernement a fait prévaloir devant la représentation nationale la force d'un accord interprofessionnel. Celui-ci est qualifié, à juste titre, d'« historique » pour les relations du travail. Il a été signé par des organisations révélées majoritaires lors des consultations professionnel-

les. C'est encourageant, mais on doit aller beaucoup plus loin. L'appétit de dialogue et de concertation est le revers heureux de la médaille de la contestation à la française.

Ainsi un vaste débat à travers tout le pays aurait-il peut-être permis, depuis 2001, d'éviter de réformer les retraites par tranches timides, tous les trois ans.

Désormais il va falloir se mettre autour de la table pour imaginer les voies d'une autre croissance mêlant développements et ralentissements, compétitivité et économie solidaire. Garder le silence sur les finalités et les motifs des choix fait le jeu de ceux qui souscrivent à une idéologie mortifère pour la démocratie.

Un vaste débat aurait peut-être permis d'éviter de réformer les retraites tous les trois ans.

Dans une société fragmentée, les pratiques participatives peuvent favoriser des remembrements autour d'éléments de consensus ou des constats de points d'achoppement. C'est un moyen de pallier l'insuffisance des forces sociales à jalonner l'élaboration des politiques publiques.

Les chances du compromis social sont désormais dans la multiplication de débats publics maîtrisés. L'exécutif est dans ce domaine bien pourvu : Commission nationale du débat public (CNDP) avec des saisines parfois trop larges, sur la régulation des nanotechnologies par

exemple ; Commissariat général à la stratégie et à la prospective placé auprès du gouvernement et susceptible d'évaluer les pratiques de concertation ; importantes instances ad hoc, tel le Conseil national du débat public sur la transition énergétique... Il faudra bientôt se prémunir du risque de galvauder aux yeux du public la pertinence des consultations. Il faut aussi mieux définir le rôle du Cese (Conseil économique, social et environnemental).

Si la concertation est attendue à tous les niveaux de la démocratie représentative, les parlementaires, surtout, représentants du peuple, doivent se saisir des outils, déjà expérimentés, de la participation citoyenne. Les partis politiques, les clubs et think tanks seraient eux aussi bien inspirés d'adopter le principe de toujours accompagner leurs analyses et leurs projets par des propositions de démarches participatives propres à leur mise en œuvre.

Dans les circonstances difficiles que connaissent nos sociétés ouvertes aux vents mondiaux, éclatées et en profonde crise, les gouvernements ne peuvent être celles des supermans. Sont requis une pédagogie proche des gens, le dialogue, voire des expérimentations, en vue de mieux associer les citoyens.

François Chérèque est président de Terra Nova ; **Daniel Lebègue** est président de l'Observatoire de la responsabilité sociale des entreprises ; **Michel Rocard**, ancien Premier ministre, est président du conseil scientifique de Terra Nova ; **Pierre Zémor** est conseiller d'Etat.